

BULLETIN

DU

Syndicat Central des Agriculteurs

DE LA LOIRE-INFERIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTE DE CHEQUES POSTAUX
N° 6.015 - NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine
de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 1.95

Le prochain Bulletin
paraîtra le 3 OCTOBRE

Paiement des Factures

Nous croyons devoir rappeler à nos agents et à nos syndiqués, que le règlement des factures portant la mention Payable au Syndicat, doit s'effectuer dans les quinze jours qui suivent la réception de la marchandise.

L'observation de cette règle nous oblige à des avances de fonds assez considérables qui gênent notre service de trésorerie.

Nous ne saurions donc trop insister pour que d'une façon générale, les paiements soient effectués dans le délai indiqué, nous réservant toujours le droit de faire payer les intérêts de retard aux contrevenants.

Si le mode de paiement adopté par ceux de nos adhérents et agents qui ne peuvent se déplacer lors de l'échéance, est le chèque postal, nous leur recommandons à nouveau de ne pas oublier d'indiquer au verso du talon de chèque postal la nature de la marchandise payée ainsi que le n° de la commande, lequel est toujours souligné au crayon rouge sur la facture. Cette recommandation est d'une grande importance pour éviter des erreurs possibles et aussi une grosse perte de temps nécessitée par les recherches.

L'Emprunt en Rentes 4%

Le Gouvernement a prolongé jusqu'au 30 septembre la durée de la souscription aux Rentes 4 % qu'il émet pour consolider la dette flottante.

Théoriquement les nouvelles Rentes se dévalent en échange de Bons de la Défense Nationale. Pratiquement la souscription est ouverte à tous, puisqu'il suffit de déposer des fonds, ou même des Bons du Trésor à échéance de septembre, pour recevoir en échange des Bons de la Défense Nationale donnant droit de souscription à l'emprunt.

Il est grand temps que ceux qui ont des capitaux gros ou petits à placer, des billets de banque amassés et sans emploi, se rendent compte des avantages spéciaux que leur offrent les rentes en émission. Nous les avons déjà indiqués ici, notamment cette garantie du change, qui assure un revenu certain minimum de 4 %, quelle que puisse être la baisse de la livre sterling au-dessous de 95 fr., mais revenu qui, au contraire, augmentera proportionnellement à l'élévation de la livre au-dessus de 95 fr., de terre sorte que si la livre s'élève à 104 fr. 50, les 4 % sont automatiquement augmentés de 1/10. (Le cours de la livre oscille ces derniers temps entre 103 et 104).

Ajoutons un autre avantage qui vient de faire apparaître le projet de budget de 1926 déposé ces jours derniers par M. le Ministre des Finances. Les revenus de toutes les valeurs françaises frappés jusqu'à présent d'un impôt de 12 %, vont plus que probablement être grevés l'an prochain de 20 %, soit 1/5 de leur montant brut. Le coupon de 100 francs ne sera payé que 80 fr.; sans compter pour les personnes ayant plus de 7.000 fr. de revenus divers, l'impôt supplémentaire sur le revenu global dont le taux va être également augmenté. Et si ces majorations d'impôts ne sont pas suffisantes, Monsieur le Ministre, en termes couverts, en promet d'autres.

Les nouvelles rentes sont garanties totalement exemptes de tout impôt: non seulement le coupon sera payé en entier, sans aucune déduction au porteur, mais il n'aura même pas à être compris dans la déclaration générale des revenus qui sert de base à l'impôt supplémentaire.

L'avantage matériel est plus qu'appréciable en présence des impôts très lourds qui vont être certainement adoptés.

La consolidation de notre monnaie, en attendant son amélioration, est nécessaire pour arrêter l'accroissement du coût de la vie. Elle ne peut être obtenue que par la diminution de la dette flottante de l'Etat et la compression des dépenses. C'est le devoir et l'intérêt des particuliers de réduire la dette exigible en souscrivant des Rentes; ayant fait cet effort, ils auront ensuite le droit d'exiger du Parlement une politique de sévère économie.

Assemblée Générale du Syndicat de Saint-Mars-la-Jaille

Le dimanche 6 septembre a eu lieu, à Saint-Mars-la-Jaille, l'Assemblée générale du Syndicat agricole du canton.

A 9 h. 30, de nombreux agriculteurs, répondant à l'appel qui leur avait été adressé se rendent à la Messe célébrée à l'intention des membres défunts du Syndicat et à laquelle M. le Curé de Saint-Mars-la-Jaille a tenu à assister.

L'Évangile, M. le chanoine Thomas, secrétaire général de l'Union des Caisses rurales, dont le dévouement et l'autorité sont appréciés à si juste titre par toute la France agricole, monte en chaire. En termes éloquentes, il rappelle le principe de charité évangélique et félicite les agriculteurs de les avoir si bien compris en pratiquant le précepte de l'aide mutuelle et en se groupant autour du Syndicat. Parmi les associations agricoles susceptibles de rendre le plus de services, il leur signale celle des caisses rurales qui n'a pas atteint encore dans le canton tout le développement désirable. Il leur montre, par quelques exemples judicieusement choisis, tous les avantages moraux et matériels que peut procurer aux habitants d'une paroisse cette belle œuvre s'appuyant sur la bonne volonté et le désintéressement de quelques-uns. Il espère que Saint-Mars-la-Jaille suivra l'exemple du Pin et de Saint-Sulpice et qu'il pourra bientôt y voir prospérer une

A l'issue de la messe, 150 agriculteurs se réunissent à la Mairie. M. le marquis de La Feronnays, président d'honneur du Syndicat, ouvre la séance et, en termes fort aimables, souhaite la bienvenue au nouveau président du Syndicat, M. Yves Le Gollais, jeune ingénieur agronome qui ne demande qu'à se dévouer aux intérêts agricoles de la région. Il remercie M. le sénateur de Rougé, créateur si connu de la race Maine-Anjou; M. Louis Lefeuvre, président du Syndicat central des Agriculteurs du département; M. Jungbluth, secrétaire général de la Fédération agricole de la Loire-Inférieure, d'avoir bien voulu prouver par leur présence à cette réunion, tout l'intérêt qu'ils portent aux agriculteurs du canton de Saint-Mars-la-Jaille.

M. Le Gollais remercie les membres du Syndicat de la confiance qu'ils ont bien voulu lui témoigner en le mettant à leur tête après la démission de M. Jean Bory, dont le dévouement et l'activité ont été si appréciés pendant cinq ans. Il fait ensuite l'éloge de la Chambre Syndicale qui lui a toujours apporté le plus précieux concours et montre dans un bref rapport, les services rendus pendant l'année 1924-1925 par le Syndicat.

Celui-ci a livré à ses membres, à des prix inférieurs à celui du commerce, des engrais, des sels, des tourteaux, des semences diverses, a trouvé des débouchés intéressants pour les blés et la laine, a défendu un de ses adhérents dont la récolte était dévastée par le gibier, a obtenu des tarifs très avantageux en matière d'assurances accidents, a enfin contribué aux progrès agricoles en faisant faire une conférence sur le traitement des blés par l'acide sulfurique et en mettant à la disposition de ses membres son trieur.

Le président termine en faisant appel à la bonne volonté de tous, afin que grâce à une active propagande, tous les agriculteurs du canton se trouvent réunis à l'Assemblée générale de l'année prochaine.

Il passe ensuite la parole à M. le sénateur de Rougé qui, pendant plus d'une heure, tient son auditoire sous le charme de sa parole éloquent.

Dans une causerie pleine d'esprit, il démontre tout d'abord la grande utilité des syndicats agricoles, contre-poids nécessaire du commerce et encourage les agriculteurs à s'unir de plus en plus pour défendre leurs intérêts. L'orateur prouve ensuite, dans un langage clair et imagé, que la sélection est à la base de tout progrès agricole. Il invite ses auditeurs à rechercher les meilleures variétés de blés mises à leur disposition grâce au travail acharné de savants spécialisés et leur recommande d'apporter tous leurs soins à leurs semences. Le rôle primordial que joue l'hérédité dans la culture des végétaux se retrouve dans le règne animal et exerce une influence essentielle dans l'élevage. En prenant comme simple exemple la race Maine-Anjou qu'il connaît si bien, M.

de Rougé définit les qualités que l'on doit trouver chez les reproducteurs. Il recommande spécialement de rechercher des animaux d'origine connue ayant le muscle large, la poitrine profonde, la ligne du dos horizontale, les hanches développées et peu saillantes, les cuisses épaisses et descendues.

En terminant, l'orateur se plaît à constater les progrès qui ont été réalisés depuis quelques années et souhaite qu'en poursuivant leurs efforts, les agriculteurs acquièrent encore une plus grande prospérité.

La parole est ensuite donnée à M. Lefeuvre, le distingué président du Syndicat central des agriculteurs de la Loire-Inférieure, qui, avec sa compétence bien connue, fait un exposé remarquable des conditions du marché actuel du blé. Il démontre que le prix de 120 francs le quintal n'a rien d'exagéré et que, suivant toute vraisemblance, il sera dépassé en hiver. Il recommande donc aux agriculteurs de ne pas jeter tout leur blé à la fois sur le marché et de ne pas faire ainsi comme les années précédentes, le jeu de la spéculation. Il est fort heureux de constater que le Syndicat de Saint-Mars n'a jamais été aussi prospère et aussi vivant et que son union avec le Syndicat central est plus étroite que jamais.

M. le marquis de La Feronnays lève la séance en invitant ses auditeurs à mettre en pratique les bons conseils qui viennent de leur être donnés.

CONFÉRENCE DE M. LENGLEN

Le Rôle et l'importance de la Chaux en Agriculture

(SUITE ET FIN)

INFLUENCE DE LA CHAUX SUR LA VIE DES BACTÉRIES

Un grand nombre de bactériologistes agricoles se sont occupés de l'influence de la chaux sur la vie des espèces variées de bactéries qui existent dans le sol.

D'une façon générale, on semble admettre aujourd'hui, à la suite de ces travaux, qu'une fumure chaulée rationnelle des sols pauvres en calcaire se traduit par une grande activité des bactéries.

Cette exaltation de la vie bactérienne est vraisemblablement due à ce que ces micro-organismes affectionnent particulièrement un milieu alcalin; un milieu neutre ne leur convient que médiocrement et une réaction acide les rend complètement inactifs.

Les recherches de Wohltmann, de Fischer et de Schneider ont montré que cette plus grande activité des bactéries détermine une plus forte solubilisation de la potasse et de l'acide phosphorique contenus dans le sol: ce phénomène s'explique par ce fait que les bactéries se distinguent par un pouvoir énergétique d'absorption pour ces deux éléments, dont leur substance est principalement constituée. Par suite de la décomposition ultérieure qu'ils subissent, ces éléments se transforment alors en composés plus solubles.

Parmi les bactéries, celles qu'on appelle collectrices d'azote, et plus spécialement les azotobactéries, sont les plus sensibles à l'action de la chaux. Les recherches de Christensen et de Larsen ont montré que les azotobactéries ne pouvaient vivre en sols acides; leur diffusion dépend du degré de basicité de ceux-ci et leur disparition coïncide avec le manque d'éléments basiques, c'est-à-dire avec l'absence de calcaire.

Un chaulage rationnellement pratiqué et se maintenant dans certaines limites peut donc exercer une certaine influence favorable sur la multiplication des bactéries collectrices d'azote et sur les quantités de cet élément qu'elles peuvent fixer. Il est également possible, en outre, que la chaux exerce une action d'assainissement sur le sol, en contribuant à la débarrasser de certains parasites du genre de ceux qu'on rencontre dans ce qu'on est convenu d'appeler la faïgüe du sol. C'est un point qui mériterait d'être élucidé, au cours des études actuellement entreprises sur la désinfection des sols.

L'ACIDITÉ DES SOLS

L'acidité des sols n'est pas seulement préjudiciable à la bonne marche de la nitrification, ainsi qu'on vient de le voir, mais elle peut aussi exercer une action

défavorable et même franchement nuisible sur la végétation elle-même.

Aussi cette question fait-elle, depuis quelque temps, l'objet de nombreuses recherches dans la plupart des pays et notamment en Allemagne, aux États-Unis, au Danemark, en Hollande, en Angleterre et en France.

On savait depuis longtemps déjà que les sols peuvent présenter une réaction neutre, acide ou alcaline, et qu'une bonne terre de culture est toujours légèrement alcaline ou tout au moins neutre.

Mais jusqu'en ces dernières années, on ne considérait surtout comme sols acides que les terrains tourbeux, marécageux, humifères, fortement chargés de matières organiques, les terres de bruyères, les landes défrichées, les terrains primitifs, granitiques, ainsi que certains sols de vieilles prairies dans lesquelles on voyait peu à peu les bonnes herbes disparaître et laisser la place à des graminées de moindre valeur.

On attribuait l'acidité aux acides humiques, à l'humidité stagnante et à l'abondance des matières organiques.

Tous les types de terres que nous venons d'énumérer sont naturellement acides; ils ne peuvent convenir à la production des plantes de grande culture que si leur acidité a été préalablement neutralisée par des amendements calcaires ou des fumures appropriées (phosphates naturels ou scories de déphosphoration).

Les recherches entreprises depuis une quinzaine d'années ont permis de reconnaître, en quelque sorte, qu'organique ou non, les matières organiques ont une action sur l'origine et la nature des terrains où elle se manifeste, n'était pas la seule qu'il y ait lieu de redouter dans la pratique agricole.

Elles ont montré qu'il existait, en effet, une autre forme d'acidité, de nature « minérale » celle-là, et qui, si elle est moins nuisible que l'acidité organique, peut néanmoins exercer des effets défavorables sur les récoltes. Elle est, d'ailleurs, d'autant plus dangereuse qu'elle ne se manifeste que lentement, progressivement, on pourrait presque dire insidieusement, sans que le praticien agricole puisse la soupçonner, et qu'elle apparaît même dans les sols réputés jusque là parmi les plus fertiles comme, par exemple, dans les terres de limon des plateaux, dans les terres sablonneuses, argilo-siliceuses ou silico-argileuses.

Aussi, tous ceux qui se sont préoccupés de l'étude de cette question, n'hésitent-ils pas à affirmer que le nombre des sols minéraux acides est beaucoup plus grand qu'on ne pourrait le croire.

LES FORMES D'ACIDITÉ

A la faveur de ces travaux, on commence à l'heure actuelle à posséder des notions plus précises sur les formes d'acidité des divers terrains, sur leurs causes et sur leurs effets.

On peut, dès à présent, distinguer quatre formes d'acidité toutes différentes entre elles, aussi bien au point de vue de leur origine et de leurs conséquences, qu'à celui de leurs caractères chimiques et physiologiques.

Si on les classe suivant l'ordre dans lequel elles sont le plus nuisibles pour les plantes cultivées, on a tout d'abord affaire à l'acidité active ou effective du sol, caractéristique des terres de marécages supérieurs non cultivées. Elle rend toute culture impossible et paraît être due à des acides libres ou à des sels acides, solubles dans l'eau. Cette forme d'acidité est rare, on ne la rencontre jamais dans les terres de nature minérale, car les acides libres, en présence des silicates, ne sauraient subsister.

La deuxième forme qui paraît résulter de la décomposition de sels neutres, ne se rencontre que dans les terres humifères et elle est due aux acides humiques libres. Ceux-ci sont des acides faibles, peu solubles; ils sont peu nuisibles pour les plantes, mais ils peuvent le devenir en raison de la faculté qu'ils possèdent de décomposer certains sels et d'en libérer l'acide en s'emparant de leur base.

Autrement important et digne de retenir au plus haut point l'attention du cultivateur, est la troisième forme d'acidité. C'est celle que l'on rencontre dans les terres minérales, et à laquelle le Prof. Kappen donne le nom d'« acidité d'échange ».

Elle peut être très nuisible et c'est pour cette raison qu'on doit s'en préoccuper très attentivement.

Quant à la quatrième forme, elle peut être considérée comme le précurseur de la précédente et comme une indication qu'il est temps d'agir pour éviter le développement de celle-ci et ses effets préjudiciables; elle est moins nuisible et on peut encore, en sa présence, obtenir des récoltes passables de céréales et de plantes sarclées.

Nous ne nous en occuperons donc pas et nous permettrons, au contraire, de revenir et d'insister tout particulièrement sur la troisième forme, c'est-à-dire sur l'acidité d'échange.

Celle-ci se manifeste surtout lorsqu'on traite le sol par des sels neutres, c'est-à-dire par l'un des sels potassiques ou azotés employés couramment pour les fumures complémentaires.

On pourrait croire, de prime abord, qu'elle résulte d'un procédé de décomposition analogue à celui que nous venons de signaler à propos des acides humiques libres. En réalité, il n'en est rien, comme on va le voir, par les quelques explications qui vont suivre.

On sait que les terres minérales cultivées possèdent à des degrés divers une propriété spéciale communément désignée sous le nom de « pouvoir absorbant ». Grâce à cette propriété, elles peuvent retenir certains éléments importants pour l'alimentation des plantes et éviter que ceux-ci ne soient entraînés dans le sous-sol par les eaux qui circulent dans le sol.

L'acidité d'échange prend surtout naissance dans les terres minérales; nous verrons ultérieurement quelles sont les causes de cette décalcification, mais ce qu'il importe de retenir pour l'instant, c'est que si la teneur en chaux du sol vient à s'abaisser au-dessous de 0,25 %, il y a toutes chances pour que celui-ci devienne acide. Tel est du moins l'avis exprimé par le Professeur Kappen à la suite de ses travaux. Il ne lui suffit plus à ce moment, pour cela, qu'un acide agisse sur lui: cet acide, en dissolvant un peu d'alumine qu'il emprunte aux silicates, forme le sel d'aluminium toxique et capable de participer aux échanges de bases dont il a été précédemment question.

Tous les acides, même les plus faibles, sont susceptibles d'entraîner cette modification nuisible du sol, mais dans la pratique agricole courante, il en est surtout trois qui y concourent le plus activement: ce sont les acides carbonique, chlorhydrique et sulfurique.

Le sol contient toujours une certaine quantité d'acide carbonique provenant de la décomposition des matières organiques et de la respiration des plantes et des micro-organismes. Bien que ce ne soit qu'un acide faible, il peut cependant intervenir d'un façon très sensible dans la formation de l'acidité d'échange et il faut, de ce fait, lui attribuer une certaine part dans l'acidification des terres.

ACIDIFICATION PAR LES ENGRAIS

Mais son action ne saurait être comparée à celle, autrement importante, exercée par les acides sulfurique et chlorhydrique, fournis par les divers sels actuellement employés comme engrais. Comment ces acides se forment-ils ou plutôt comment se trouvent-ils mis en liberté, c'est ce que le Dr Mayer a essayé de définir dans un mémoire récent, sur lequel nous nous permettrons d'insister quelque peu, car il nous semble de nature à jeter quelques éclaircissements sur cette question de l'acidification des sols.

Mayer classe les engrais en trois catégories suivant qu'ils ont une réaction physiologiquement acide, alcaline ou neutre.

Le type des engrais à réaction alcaline est le nitrate de soude: les plantes, pour leur alimentation, tirent de ce sel l'acide nitrique et laissent la soude dans le sol sous forme de carbonate de soude. Les scories Thomas, la cyanamide, le sulfate de chaux sont également des engrais à réaction alcaline.

Par contre, le sulfate d'ammoniaque, le chlorure et le sulfate de potasse sont des engrais à réaction acide: les plantes leur prennent l'ammoniaque ou la potasse, laissant dans le sol l'acide sulfurique et l'acide chlorhydrique.

Les superphosphates, par le sulfate de chaux qu'ils contiennent, peuvent, dans une certaine mesure, être considérés comme des engrais acides: cependant, Mirasol, de la station expérimentale d'Illinois, a constaté que, contrairement à l'opinion généralement admise, ils diminuaient l'aci-

dité du sol, et qu'ils atténuent les effets toxiques des sels d'aluminium.

Il est facile de comprendre par ce qui précède que dans le cas de l'application d'engrais à réaction acide dans un sol manquant de chaux ou décalcifié, les acides mis en liberté ne peuvent être saturés et il ne fait aucun doute qu'ils peuvent à la longue et même rapidement, si on les utilise à fortes doses ou si on les emploie seuls, à l'exclusion d'autres engrais à réaction neutre ou surtout alcaline, provoquer dans le sol, suivant le processus que nous avons indiqué, la formation d'une très forte acidité.

C'est ce qui a fait dire récemment au Professeur Kappen que l'énorme augmentation du nombre des sols acides devrait être attribuée au formidable accroissement de l'emploi des engrais chimiques. « On a commencé, dit-il, par décalcifier les terres, par l'utilisation de fortes doses d'engrais et le moment est venu, ajouté-t-il, où, par suite du manque de chaux, les acides ainsi formés attaquent les silicates du sol et rendent celui-ci acide. »

Les recherches de Koenig, d'Hasenbäumer, de Kruger, de Munter, de Lemmermann, de Stutzer, en Allemagne, de Daikuhara au Japon, de Plummer, de Hoagland et Sharp, de Conner, Howard, Robinson, Allison et Cook aux États-Unis, de Meyer et Hudig en Hollande, de Brioux en France, pour ne citer que les principales, ont nettement confirmé cette manière de voir en ce qui concerne l'influence de certains engrais sur l'acidification des sols.

tion qu'il présenta au Congrès d'automne de la Deutsche Landwirtschaftliche Gesellschaft, à Hildesheim, « l'acidification des terres est le résultat très net de la décalcification lente et progressive des sols cultivés ».

CONSEQUENCE DE LA DECALCIFICATION ET DE L'ACIDITÉ DES SOLS

Comme on a pu s'en rendre compte par les considérations exposées dans la première partie de cette étude, le rôle de la chaux vis-à-vis des propriétés physiques, chimiques et biologiques du sol est considérable. Il est dès lors facile de comprendre que le manque de cet élément dans une terre cultivée doit avoir d'importantes répercussions sur ces propriétés et, finalement, par voie de conséquence, sur la marche de la végétation et sur l'ensemble de la production.

Les terres qui manquent de chaux, et plus spécialement les terres lourdes, compactes, les argiles à silex, les terres de limon des plateaux et même certains sols argilo-sablonneux deviennent peu à peu plus froids, plus difficiles à travailler; leur perméabilité diminue, ils restent plus longtemps humides, s'agglomèrent sous l'influence des pluies prolongées d'hiver, ressuient mal, ce qui a pour conséquence de retarder les travaux culturaux préparatoires qui ne peuvent plus, dès lors, s'effectuer en temps convenable.

Cette diminution de la perméabilité se traduit par une moindre aération dont les racines des plantes peuvent souffrir dans une forte mesure.

Le pouvoir absorbant des sols décalcifiés se trouve diminué dans une proportion très importante et les réactions chimiques qui s'accomplissent dans le sol et qui, comme nous l'avons vu, sont dues en grande partie à la présence de la chaux, ne s'accomplissent plus ou sont singulièrement atténuées. Il en résulte une plus mauvaise utilisation des engrais qui sont plus facilement dissous et entraînés vers les couches profondes du sol.

Kappen cite à ce propos le cas d'une terre des environs d'Iéna que les cultivateurs de l'endroit avaient coutume de désigner sous le nom d'« argile affamée », et qui, à l'analyse, se révéla comme complètement décalcifiée et très acide.

Dans certains cas, les engrais, même appliqués à fortes doses, arrivent à ne plus produire d'effet, et même à déterminer, une diminution des rendements. C'est ainsi qu'Hasenbäumer, dans une communication récente, rapporte qu'un agriculteur de sa connaissance cultivait, sans le savoir, un sol acide, sur lequel il n'apportait ni les sels potassiques ni les sels ammoniacaux; il n'en obtenait aucun résultat. « De tous mes voisins, disait-il, c'est moi qui emploie le plus d'engrais et c'est moi qui obtiens toujours les plus mauvais résultats ».

Les phénomènes d'humification et d'ammonisation ne peuvent plus s'effectuer

normalement et c'est ce qui explique que dans les terres décalcifiées ou acides, le fumier lui-même n'exerce que peu d'effet. Thénard avait déjà signalé au début du siècle dernier qu'une terre pauvre en chaux perd une partie des principes solubles du fumier qu'on lui a appliqué, et que ses eaux de drainage sont fortement colorées par ceux-ci.

Une autre conséquence de la décalcification et de l'acidification est l'apparition des plantes calcifuges : oseille, matricaire, chrysanthème des moissons, renouée, houlque laineuse ; elles envahissent le sol au détriment des plantes cultivées : le rôle néfaste qu'elles peuvent exercer sur la production de celles-ci est trop connu de tous les praticiens pour que nous y insistions. Dans les prairies, les légumineuses se trouvent peu à peu étouffées par les graminées auxquelles viennent se joindre les juncs, les carex, les bruyères, les genêts, etc., et il en résulte une très sensible diminution de la valeur des fourrages.

Bien que par suite de l'existence de diverses conditions accessoires et des formes assez variables sous lesquelles se présente l'acidité, on ne soit pas encore parvenu à déterminer exactement la mesure dans laquelle les rendements des principales plantes cultivées peuvent être directement influencés par celle-ci, on a cependant fait d'assez nombreuses observations qu'il est intéressant de mentionner dans cette étude, car elles nous paraissent de nature à guider ceux que cette question peut préoccuper.

La plupart de ces observations ont surtout été faites au Danemark, en Hollande, aux Etats-Unis, et en ces deux derniers temps en Allemagne, où la « maladie de l'acidité » semble, pour les raisons que nous avons précédemment exposées, se développer avec une intensité et une rapidité toutes particulières.

Les dommages constatés se manifestent dans des conditions différentes suivant la nature des sols, le climat, les circonstances atmosphériques, la nature des plantes cultivées et le mode d'exploitation suivi. En règle générale, ils sont plus fréquents et plus accentués dans les sols sablonneux et dans les terres d'alluvion. Ils ne sont pas les mêmes en années humides qu'en années sèches. Bien que l'humidité favorise dans une certaine mesure le développement de l'acidité, celle-ci a souvent des effets plus nuisibles après les périodes de sécheresse, en raison de la concentration progressive des sels toxiques qui se produisent.

La plupart des plantes cultivées aiment à végéter et sont acclimatées en sol neutre ou même légèrement alcalin ; on peut même dire que d'une façon générale, un faible degré d'acidité ne leur est pas défavorable, mais il en est tout autrement, ainsi que nous allons le voir, si celui-ci vient à s'accroître. Cependant, les plantes

Les plantes avides de chaux : pois, haricots, trèfle, luzerne, sont naturellement celles qui présentent le minimum de résistance ; il peut même arriver que dans certains cas leur culture devienne impossible.

La luzerne, dit Brioux, est la plus sensible à l'acidification qui crée des conditions défavorables à son développement. Aussi, ajoute-t-il, sa culture est devenue impossible dans certaines régions du pays de Caux, précisément là où les terres sont plus compactes et plus humides.

Le même auteur a constaté à la suite d'essais en pots effectués à la Station agronomique de la Seine-Inférieure, que les rendements de la luzerne allaient en diminuant avec le développement de l'acidité, ainsi que le montrent les chiffres ci-après :

Acidité du sol	Luzerne récoltée
0,91 %	0,6 gr.
0,73 %	2 gr.
0,41 %	49 gr.
Réaction neutre.	81 gr.
Réaction alcaline.	93 gr.

On voit, dit-il, que la récolte est déjà réduite d'environ 50 % quand la terre présente une acidité de 0,41 %.

La Station de Maryland a fait des observations analogues et a trouvé que des terres à 0,5 % d'acidité ne pouvaient plus porter de luzerne.

Le trèfle violet, quoique plus résistant que la luzerne, s'accroît difficilement des sols acides ; quant au trèfle incarnat, au lupin et à la serradelle, ils peuvent parfois prospérer, sans trop de dommages.

Parmi les céréales, l'orge est le plus sensible à l'acidité, puis viennent, dans l'ordre, le blé, le seigle, l'avoine, le millet, le riz. Le sarrasin se classe parmi les plantes douées d'une certaine résistance.

Les pommes de terre résistent mieux que les betteraves, elles paraissent même affectionner les sols et les engrais acides ; c'est ce qui explique la constatation plusieurs fois faite que, sur cette culture, le sulfate d'ammoniaque agit souvent mieux que le nitrate de soude.

D'une façon générale, l'infériorité des sols acides se traduit par une baisse des rendements, malgré tous les soins qu'on apporte à la préparation du terrain, et malgré les doses d'engrais employées.

L'EMPLOI DE LA CHAUX N'EXCLUT PAS CELUI DES ENGRAIS

En mobilisant la potasse, en rendant l'acide phosphorique mieux utilisable, en favorisant l'assimilation de l'azote, en exaltant la vie bactérienne, la chaux assure une meilleure et une plus prompt utilisation des réserves naturelles du sol.

Faut-il en conclure que, par son emploi, le cultivateur pourra se dispenser de l'application des engrais chimiques complé-

mentaires ou réduire celle-ci ? Il suffit de plus élémentaire bon sens pour répondre négativement à cette question.

ACTION EPUISANTE DE LA CHAUX

L'action des fumures calcaires ne peut, en effet, s'exercer qu'autant que les minéraux phosphatés et potassiques et les matières azotées existent dans le sol. Or, il ne manque pas de terres pauvres, ou insuffisamment pourvues en azote, en acide phosphorique et en potasse. On aura beau, dans de tels sols, mettre toutes les quantités de chaux que l'on voudra, celle-ci ne mobilisera jamais de quantités de ces trois éléments supérieures à celles qui y existent.

Mais qui plus est, la chaux, en accélérant et en activant leur transformation et leur absorption, accroît, de ce fait, sensiblement leur consommation ; il en résulte que l'épuisement du sol se fera plus rapidement sentir et que la nécessité de leur restitution n'en sera que plus impérieuse.

Si nous prenons, comme exemple, un sol sablonneux, pauvre en éléments minéraux potassiques, il est incontestable qu'il sera vite épuisé en potasse, du fait de la mobilisation provoquée par la chaux qu'on lui appliquera. Il arrivera fatalement un moment où la potasse existant naturellement dans le sol fera défaut, surtout si on répète le chaulage, et il faudra alors faire une application d'engrais potassiques complémentaires, si on ne veut pas voir les rendements diminuer, même après le chaulage.

On sait, d'ailleurs, par l'expérience, que les terres sablonneuses légères, après un marnage, exigent plus rapidement une fumure potassique que les autres genres de sols.

Les vieux dictons :

*La chaux enrichit le père et ruine le fils
Qui chante sans fumer, se ruine sans y penser*

sont une preuve que, de tous temps, les cultivateurs ont constaté l'action épuisante exercée par la chaux sur les réserves naturelles du sol.

CONSTATATIONS FAITES DANS L'OUEST

L'exemple des régions de l'Ouest de la France où, au début du siècle dernier, on utilisait sur une large échelle les amendements calcaires, nous en fournit un autre témoignage non moins probant.

On y obtint, immédiatement après l'application de la chaux, des résultats remarquables, mais au bout de quelque temps ceux-ci cessèrent de se montrer favorables, parce qu'on n'appliquait pas, en même temps, les quantités d'engrais complémentaires nécessaires pour compenser l'épuisement du sol provoqué par les chaulages ou les marnages répétés et effectués à haute suppression des fumures complémentaires ne peut donc être envisagée que dans les cas, d'ailleurs extrêmement rares, où la terre est très riche en éléments nutritifs ; mais de toute façon, elle ne pourra jamais, pour les mêmes raisons que celles que nous avons indiquées, être que passagère, et il faudra forcément avoir recours à leur application sous peine de voir la fertilité s'abaisser et les rendements diminuer.

Dans tous les autres cas, de beaucoup les plus nombreux, l'emploi concurrent de la chaux et des engrais s'impose.

LA CHAUX ET LES SUPERPHOSPHATES

On entend quelquefois manifester la crainte que les superphosphates ne soient moins efficaces après un chaulage ou un marnage sous le prétexte que l'acide phosphorique soluble du superphosphate, dès qu'il vient en contact avec un sol pourvu de calcaires, redevient insoluble. Cette crainte n'est nullement fondée. En effet, l'acide phosphorique redevient bien insoluble, en repassant à l'état de phosphate bicalcaire, au contact du calcaire. Mais cette insolubilité n'est que relative, le phosphate tricalcaire ainsi formé est tout différent de celui des phosphates bruts naturels ; il est, surtout lorsqu'il vient d'être formé, soluble dans l'eau chargée d'acide carbonique qui circule dans le sol ; il reste donc soluble pour les plantes, c'est-à-dire facilement assimilable par celles-ci.

Ainsi donc, il apparaît que le calcaire, loin de diminuer l'assimilabilité du superphosphate, la favorise. La pratique agricole a partout et de tous temps confirmé cette observation : le superphosphate s'est, en effet, toujours montré l'engrais par excellence des terres naturellement bien pourvues de chaux, comme les terres calcaires et argilo-calcaires, ainsi que de toutes celles qui ont été au préalable rationnellement amendées par des apports de marne ou de chaux.

EXPERIENCES FAITES EN BRETAGNE

L'exemple de la région de l'Ouest et plus particulièrement de la Bretagne est encore là pour en témoigner : grâce aux chaulages ou aux marnages suivis dont elles ont été l'objet, les terres granitiques, les landes défrichées de cette contrée, qui au début ne répondaient pas ou ne répondaient que médiocrement aux applications de superphosphates, sont peu à peu devenues sensibles à l'action de cet engrais ; alors que naguère les phosphates naturels pouvaient seuls leur convenir. Aussi l'aire d'emploi de ces derniers va-t-elle constamment en se rétrécissant et la consommation des superphosphates s'y accroît elle d'année en année.

En ce qui concerne les engrais potassiques, de nombreuses expériences ont également prouvé qu'ils étaient mieux utilisés en présence du calcaire.

Quant aux engrais azotés, nous croyons avoir suffisamment montré le rôle important joué par la chaux dans les phénomènes de décomposition des matières organiques, d'ammonisation et de nitrification pour qu'il soit inutile d'y revenir.

LA CHAUX INTERMEDIAIRE ENTRE LES ENGRAIS ET LE SOL

Comme on peut le voir par ces quelques considérations, l'action de la chaux sur l'efficacité des engrais est extrêmement importante : elle mérite donc de retenir au plus haut point l'attention des agriculteurs et de tous ceux que préoccupe le problème de la fertilisation.

Tacke dit que la question de la chaux est fondamentale pour l'emploi des engrais et que l'efficacité des éléments nutritifs : azote, acide phosphorique et potasse, dépend essentiellement de la plus ou moins grande teneur en chaux du sol. On a trop délaissé cette question, et c'est ce qui fait, dit-il, que dans beaucoup de cas on n'est pas encore parvenu à expliquer les effets contradictoires des engrais.

Bechtel, dans son ouvrage « Chauler et Marner » est du même avis. « Les engrais artificiels, dit-il, ne peuvent montrer leur complet effet que sur un sol suffisamment pourvu de chaux, et souvent leur absence d'action et le discrédit qu'ils ont rencontré de ce fait auprès de bien des cultivateurs, n'ont d'autre cause qu'une teneur insuffisante du sol en chaux. »

Il n'est, en effet, que trop certain — les nombreux travaux effectués depuis quelques années paraissent suffisamment le montrer — que le défaut d'action des engrais ou les insuccès constatés dans l'emploi de certains d'entre eux proviennent plus souvent de l'état maladif ou anormal du sol auquel on les applique que du défaut d'approvisionnement de celui-ci en éléments nutritifs.

Tous les engrais sont toujours bons et utilisables, mais il faut, au préalable, que le sol présente lui-même toutes les conditions requises pour la possibilité de leur effet. S'il ne présente pas ces conditions ou s'il n'est pas possible de les lui communiquer, il ne faut pas hésiter à ne lui appliquer que les engrais qui lui conviennent. C'est ainsi qu'en sols acides, on ne saurait trop le répéter, c'est perdre son temps et gaspiller son argent que de vouloir persister à employer des engrais à réaction acide, si on n'a pas préalablement régularisé la réaction de ces sols par des apports convenables de calcaire.

« La chaux, comme l'a si bien dit Brioux, apparaît donc comme l'intermédiaire indispensable entre les engrais et le sol ». Elle ne doit donc plus être considérée, comme on l'a malheureusement trop fait jusqu'à présent, comme leur concurrente ou leur ennemie, mais plutôt comme leur alliée, et suivant l'opinion exprimée récemment par le professeur Ra-Schütz du sol, de Munich, « la charrette de marne devrait suivre le tombereau d'engrais ».

Si nous résumons tout ce qui vient d'être dit sur le rôle et l'importance de la chaux, nous en arrivons à cette conclusion que cet élément exerce une influence considérable sur l'état de fertilité du sol et par conséquent sur sa productivité.

Nous avons vu quel effet favorable elle exerce sur les terres lourdes et compactes, et comment, grâce à sa judicieuse association avec le fumier de ferme, elle peut permettre de donner à ces terres la structure meuble propre, non seulement aux travaux mécaniques de préparation exécutés par la main de l'homme, mais aussi aux transformations chimiques qui peuvent et qui doivent s'y accomplir, comme aussi à la vie bactérienne qu'il est indispensable d'y maintenir.

Nous avons également montré l'importance du rôle de la chaux en tant que régulateur de la réaction du sol et neutralisant de l'acidité si nuisible aux plantes et aux micro-organismes du sol.

On a pu, enfin, se rendre compte de l'action non moins importante qu'elle exerce sur l'utilisation des engrais, c'est-à-dire sur leur efficacité, sur la solubilisation des réserves naturelles du sol, sur la décomposition des matières organiques azotées et sur leur nitrification, ainsi que sur l'enrichissement du sol en azote par les organismes inférieurs.

Aucun des éléments qui concourent à l'alimentation des plantes n'a un rôle aussi complexe et aussi complet ; et, comme le disait Gage, il n'existe, dans la nature, aucune matière brute, capable de rivaliser en importance pour l'agriculture avec la chaux. Et, cependant, on ne lui a jusqu'à présent donné qu'une importance de second plan.

URGENCE DE L'EXTENSION DE SON EMPLOI

Il est temps de réagir contre cette fâcheuse tendance qui pourrait peu à peu conduire notre agriculture à de graves nécomptes susceptibles de se traduire par de gros préjudices.

Il est temps, croyons-nous, de pousser en France, en faveur de l'emploi de la chaux, le cri d'alarme qui est, d'ailleurs, déjà poussé un peu partout, si nous voulons éviter l'éventualité menaçante envisagée, il y a quelques mois, par Sir Lancaster Smith, pour l'agriculture anglaise : « Nous approchons, peut-être, du moment où l'agriculture anglaise va à la banqueroute, faute de chaux, et de celui où dans beaucoup de fermes, aucune quantité d'engrais artificiels ne saura restituer les pertes de fertilité dues à l'acidité du sol et que seule la chaux peut réparer. »

Il faut donc s'efforcer, par un propagande très active, de faire revenir, au plus vite, notre agriculture à l'emploi de la chaux, mais non plus à cet emploi irrraisonné, inconsidéré, qu'on a pratiqué au-

trefois et qu'il lui serait, d'ailleurs, matériellement et économiquement impossible de pratiquer, mais à une application rationnelle, basée sur la connaissance de la réaction exacte du sol.

CONCLUSION

L'opinion, malheureusement trop répandue, que la chaux n'a qu'une importance de second plan, a trop duré : elle a déjà fait à notre agriculture un tort considérable qui ne peut qu'aller en s'accroissant si on la laisse subsister et si on ne la combat pas énergiquement et rapidement par une propagande active et appropriée. L'exemple qui nous est actuellement fourni par l'Allemagne est là pour nous dire que nous ne saurions être trop vigilants à ce point de vue.

La nature a bien fait les choses en ce qui nous concerne ; elle a mis le remède à côté du mal ; notre sous-sol abonde en gisements de calcaire. « Un pays de pierre à chaux est un pays riche », dit un proverbe américain. Il nous appartient donc de savoir utiliser ces précieuses ressources et de ne pas faire mentir le proverbe.

D'après un rapport du Ministère du Commerce et de l'Industrie, sur la situation générale de l'industrie en France parue en 1919, notre industrie de la chaux produisait et livrait à l'agriculture, avant la guerre, près de 600.000 t. de chaux pour amendement. Mais ce même rapport fait ressortir que ses usines sont mal outillées et d'une vétusté indélébile.

Il conviendrait donc qu'elle s'organise, comme l'a fait l'industrie allemande de la chaux, pour pouvoir être en mesure de répondre à tous les besoins de l'agriculture et pour mener, conjointement et parallèlement à la propagande entreprise par le développement de l'emploi des engrais chimiques, une campagne similaire pour le développement de l'utilisation rationnelle de la chaux.

Le jour où le cultivateur aura appris à faire de cet élément l'application rationnelle qui convient, le vieux dicton : « La chaux enrichit les pères et ruine les fils » aura cessé d'être vrai, et il pourra être remplacé par cette opinion exprimée récemment par Ramann : « Grâce à l'emploi de la chaux, aux pères pauvres succéderont des fils riches. »

M. LENGLEN.

LE CHEVAL Richesse Nationale

Les amis du cheval, réunis en un « Comité d'utilisation rationnelle du Cheval », ont donné le 17 juin dernier, au Musée Social, leur première réunion, dont le but était de montrer la place que, en dépit de la concurrence des trusts de l'industrie automobile, tient le cheval parmi nos richesses nationales, et de démontrer, par des chiffres significatifs, les avantages économiques de la traction hippomobile à Paris.

M. Breton, président du Syndicat national des vétérinaires, a fait ressortir les avantages du cheval tracteur, consommateur de foin, d'avoine ou autres aliments produits sur le territoire.

Au nom de la Société du cheval d'attelage, son président, M. Darly, a fait une communication très documentée, dont nous résumons les principaux arguments.

Sur de grandes distances, comparativement à l'automobile, le cheval de livraison est handicapé. Mais il en est autrement pour de petits parcours. Ce qui fait qu'à Paris le cheval économise 50 pour 100 à la maison qui l'utilise.

En calculant, par exemple, le prix de revient de la tonne kilométrique sur 35 kilomètres, ce prix s'établit à 1 fr. 08 avec l'automobile et à 0 fr. 31 avec le cheval.

Il faut qu'une automobile fasse deux fois et demie le trajet d'un cheval pour le concurrent, et cela n'arrive que très rarement à Paris, où une voiture n'arrive qu'exceptionnellement à totaliser un parcours de 90 kilomètres. Une économie de 0 fr. 57 est fort appréciable, et l'on s'explique que les grandes maisons d'alimentation, ainsi que toutes celles bien administrées qui ont à faire des livraisons avec de fréquents arrêts soient restées fidèles au cheval.

La réunion était présidée par M. Guillemet, inspecteur général des Haras, délégué de M. le Ministre de l'Agriculture. D'assez nombreuses interventions ont été faites, et ont apporté à la nombreuse assemblée qui l'écoutait, l'assurance que l'Administration de l'Agriculture et surtout celle des Haras, donnerait tous leurs encouragements au mouvement qui venait d'être créé en faveur du cheval.

Nous publions pour terminer un large résumé de la conférence que donna, au cours de la réunion, M. le professeur Dechambre, président de l'Office Français d'Elevage, sous le titre : *Le Cheval, richesse nationale*.

LE CHEVAL, RICHESSE NATIONALE

Les facteurs essentiels de la valeur économique d'une production sont :

- 1° Son importance numérique ;
- 2° La qualité des éléments qui la composent ;
- 3° L'importance de ses débouchés intérieurs et extérieurs.

En considérant ces facteurs chez le cheval, on acquiert sans difficulté la preuve qu'il représente bien une richesse nationale.

I. Importance numérique. — La comparaison des statistiques anciennes et des statistiques récentes montre à la fois l'importance de l'effectif des chevaux en France et l'étendue relativement faible, sauf

dans les périodes de guerre et d'après-guerre, des variations qu'il a subies depuis 80 ans.

En 1918, la perte était, comparativement à 1913, de 30 pour 100.

En 1924, elle est seulement de 14,6 p. 100. Le déficit, constaté à la fin de 1918, a donc diminué de moitié en 5 ans et cela dans une période où la traction automobile a fait de très grands progrès. Cela montre que les éleveurs de chevaux ont travaillé activement. La régularité de l'accroissement prouve que leur effort se poursuit ; la certitude en est encore acquise lorsque l'on consulte le nombre des juments présentées aux étalons : les statistiques de l'Administration des Haras font valoir que chaque année ce nombre est en augmentation.

II. La qualité individuelle. — Aujourd'hui, celui qui a un cheval veut un bon cheval et un beau cheval, la qualité des chevaux a augmenté. Cette amélioration est la conséquence de l'application des méthodes modernes qui assurent le perfectionnement de la production animale, c'est-à-dire le développement des syndicats d'élevage et de la création des livres généalogiques. Il y a là un mouvement tout à fait remarquable, qui touche à toutes les branches de notre production nationale, et dont le cheval bénéficie tout particulièrement.

Percherons du Perche, Percherons hors Perche, Bretons, Boulonnais, Ardenais, chevaux de trait du Nord, chevaux de l'Auxois, du Berry, chevaux de demi-sang de Normandie, du Centre, etc... production de la région pyrénéenne, etc... voilà des groupements qui ont dorénavant leurs livres d'origine, par conséquent chez lesquels est pratiquée une sélection méthodique.

Les éleveurs se sont rendus compte des bons effets économiques de ces organisations, ils en ont compris les avantages techniques et commerciaux. Cela montre bien que, non seulement la production chevaline n'est pas en décadence, mais qu'elle est de mieux en mieux conduite et surveillée.

Une évolution s'est, en outre, fait sentir dans l'intervention des pouvoirs publics en matière d'élevage. L'Administration des Haras a augmenté l'effectif de ses étalons de trait. Puis, fait important, la loi du 8 mars 1923 est venue renforcer l'action de la loi du 14 août 1885 sur la surveillance des étalons. Les effets favorables s'en sont déjà fait sentir et ne pourront aller qu'en s'accroissant.

L'intérêt de ces constatations gît enfin dans le fait que la clientèle étrangère a été favorablement impressionnée par ces organisations et ces mesures.

En résumé, l'augmentation de qualité dans notre production chevaline est un fait indéniable. Elle est la conséquence des progrès de l'élevage, en rapport avec les exigences nouvelles du marché et le changement dans la nature des débouchés.

Cette augmentation de qualité autorise à donner pour l'estimation de la valeur de notre cheptel chevalin actuel, un chiffre qui ne paraît pas devoir être inférieur à 4 milliards 500 millions.

III. Les débouchés. — Le changement dans la nature des débouchés, auquel il vient d'être fait allusion, consiste essentiellement dans la diminution des transactions portant sur les chevaux de selle et d'attelage légers. Corrélativement à l'augmentation du paragraphe précédent, s'il y a moins de chevaux d'attelage, l'amateur demande un cheval parfait de conformation, d'allure et de dressage. Le demi-sang qui a diminué de nombre n'est plus représenté que par des bêtes de qualité.

Un autre élément à retenir est l'augmentation du nombre de chevaux de culture. Malgré les tracteurs, la culture a davantage de chevaux.

1° Parce que, en grande culture métropolitaine, le tracteur n'est qu'un appareil de complément.

2° Parce que, en raison du perfectionnement de la propriété en France, l'usage du tracteur est impossible dans la très grande majorité des exploitations.

3° Et enfin, parce que la terre est mieux travaillée, mieux cultivée, ce qui nécessite un nombre plus grand de chevaux agricoles.

Débouchés extérieurs. — Les statistiques dénoncent une diminution de nos exportations en chevaux. L'examen détaillé des chiffres permet cependant quelques constatations importantes telles que les suivantes.

Nous avons maintenant un important commerce avec l'Espagne, de nouveaux courants commerciaux se sont établis avec la Belgique, l'Italie, la Pologne. La Suisse a eu, ces dernières années, un mouvement irrégulier d'importation de chevaux français, élevé en 1920, nul en 1922, mais qui a repris très activement en 1923 et en 1924.

Dans l'ensemble de nos exportations chevalines, l'année 1924, comparée à la moyenne 1919-1922, accuse une augmentation de 53 pour 100. Il y a donc là un mouvement significatif qui montre l'importance économique de notre production chevaline et la faveur dont elle jouit dans diverses contrées : Espagne, Italie, Suisse, sont, en ce moment, avec l'Algérie, nos meilleurs acheteurs.

Une autre constatation très importante est relative à la valeur marchande des animaux exportés. L'exportation porte, en effet, sur un nombre élevé d'étalons vendus comme reproducteurs à un prix qui dépasse notablement celui des chevaux de service que nous exportons et aussi à celle des chevaux importés. En matière d'animaux, comme avec beaucoup d'autres producteurs, la France se redonne par la qualité de ses exportations. Une balance établie sur le nombre de têtes ne peut

avoir de signification si on ne fait jouer en même temps les valeurs. Certains étalons atteignent des prix très élevés, tels ceux qui, en 1924, sont partis dans l'Amérique du Sud. Les statistiques ci-dessous, bien qu'enregistrant une différence sensible en faveur des chevaux entiers en face des hongres et des juments, ne peuvent donner qu'une impression incomplète de l'importance des prix atteints par plusieurs étalons exportés.

Nombre et valeurs des exportations de chevaux en 1924 :

Chevaux entiers, 2.160 têtes pour 1.552.000 fr.; chevaux hongres, 8.524 têtes pour 26.314.000 francs; juments, 5.066 têtes pour 18.823.000 francs; poulains, 1.405 têtes pour 2.543.000 francs.

Total : 15.155 têtes pour 63.232.000 fr.

Les renseignements extraits de la documentation rassemblée par l'Office Français d'Elevage qui travaille, comme chacun le sait, à l'expansion des races françaises, montrent que nos diverses races chevalines sont toutes demandées par l'étranger. Percherons, Bretons, Boulonnais, Ardenais, Normands, chevaux du Centre et du Midi, Anglo-Araves, etc... ont une clientèle qui les amène dans l'Amérique du Sud, le Canada, l'Afrique du Sud, le Japon, sans omettre les nations européennes déjà citées. Par conséquent, au titre de reproducteurs, les éléments principaux de notre production jouissent hors nos frontières d'une faveur qui justifie leurs qualités et les soins apportés à leur élevage.

En résumé, tous les arguments présentés font ressortir l'importance économique de la production chevaline en France ; ils montrent qu'il s'agit bien avec celle-ci d'une part notable de la richesse nationale et d'une part productive qu'il y a intérêt à ne pas laisser précéder, tant pour satisfaire aux demandes intérieures que pour répondre à celle de l'exportation.

P. DECHAMBRE
Président de l'Office français d'Elevage.
(Revue de Zootechnie)

LE Marché Mondial des Grains

BLE. — Le *Corn Trade News* constatait dans sa chronique en date du 8, le calme de la demande en blés d'importation, les marchés indigènes étant en général largement approvisionnés. Les échantillons de blés anglais accusent une qualité assez bonne sur quelques-uns des principaux marchés, d'autres sont plus mélangés.

Les offres à l'importation, poursuit-il, ne manquent pas, surtout en provenance du Canada et de la Russie. Comme conséquence de la faiblesse des changements et d'arrivages importants, le flotant se présente en nouvelle diminution s'élevant actuellement à environ 3.200.000 quarters pour l'Europe.

Sur les marchés primaires des Etats-Unis, les arrivages ont augmenté par suite des livraisons plus grandes de blé de printemps ; sur les marchés du Canada, les arrivages de blé ont aussi sensiblement augmenté. Le total des arrivages de blé d'hiver et de printemps sur les marchés occidentaux des Etats-Unis a atteint, la semaine passée 11.538.000 bushels contre 9.306.000 la semaine précédente et 10.982.000 en 1923. Au Canada, le total des arrivages a été, la semaine passée, de 2.041.000 bushels contre 621.000 bushels la semaine correspondante de l'année 1924.

Si les disponibilités en vue se trouvent resserrées, la base d'approvisionnement s'est par contre élargie, car la Russie a définitivement repris son rang parmi les exportateurs et l'Inde a envoyé une contribution assez ronde. Ce dernier pays, toutefois, ne fera probablement que des changements irréguliers jusqu'à ses prochaines moissons ou tout au moins jusqu'à ce que les détenteurs aient le sentiment qu'une bonne récolte est assurée.

Les deux principaux pays exportateurs, dans le prochain avenir, seront le Canada et la Russie et le « C. T. N. » est d'avis qu'à eux deux ces pays mettront en mer au moins 1 million de quarters par semaine. Si l'on tient compte d'autre part des apports qu'effectueront l'hémisphère méridional, les pays danubiens, l'Afrique du Nord et les Etats-Unis, le total des changements hebdomadaires atteindra facilement 1.500.000 qrs à 1.700.000 qrs, ce qui suffira, estime-t-il, à couvrir amplement les besoins des importateurs.

Il semble donc certain, poursuit-il, que la situation des approvisionnements ne tardera pas à être très notablement sensiblement modifiée et que ensuite non seulement des offres nombreuses seront soumises aux acheteurs, mais encore que ces derniers pourront se procurer de bonnes quantités pour livraison immédiate.

De Russie, les avis varient ; les pluies incessantes ont causé de nouveaux dégâts mais les battages ne s'en poursuivent pas moins avec activité et la plupart des rendements paraissent bons. Il faut d'ailleurs qu'il en soit ainsi si l'estimation officielle de 83 millions de quarters doit se trouver justifiée. Les échantillons présentés à Liverpool contenaient une forte proportion de seigle, de 10 à 12 p. 100.

Au sujet des expéditions sur les pays non européens, la campagne n'est pas encore assez avancée pour tirer de l'importance des quantités déjà exportées des conclusions définitives. On peut rappeler qu'en 1923-24 cette demande a fourni au

marché pendant plusieurs mois un soutien non négligeable, le Japon et la Chine ayant pris de grosses quantités. Il n'y a toutefois pas de raison de penser que la demande de l'Orient sera cette année anormalement forte quoique si la Chine se trouvait définitivement pacifiée ce pays pourrait prendre un bon contingent.

Du Corn Trade News à la date du 9 septembre :

AVOINES. — Le marché a été lourd la semaine passée, les consommateurs ou les importateurs ayant manifesté peu d'intérêt ; la seule vente qui ait eu lieu en Angleterre a porté sur des avoines d'Amérique blanches numéro 2, chargement de septembre pour Londres au prix de 21 s. 9 à 22 s. 3, ce qui marque une hausse de 6 p. dans la semaine. Les chargeurs du Canada maintiennent leur hausse de 3 p.; à Londres les Plata de l'ancienne récolte ont fléchi de 6 p. et celles de la récolte nouvelle ont fléchi de 1 s.

Les exportations à destination de l'Europe ont fortement diminué ; elles se sont chiffrées à 146.000 qrs seulement contre 331.000 qrs la semaine précédente. Cette diminution est due aux chargements beaucoup plus petits effectués par l'Amérique et par le Canada à destination du Continent. Les importations dans le Royaume-Uni ont été de 83.000 qrs la semaine passée.

Les marchés de l'Amérique et du Canada ont été plus soutenus la semaine dernière, les arrivages sur les marchés primaires ayant diminué et ne s'étant élevés qu'à 2 millions de bushels ; cependant les stocks sont très gros en Amérique et augmentent rapidement.

LES RECOLTES

CÉRÉALES

Du Bulletin des Halles :

Paris, mercredi 16 septembre.

La température a été constamment maussade pendant la première partie de la semaine, et malgré son abaissement plus ou moins accentué, suivant les milieux de plaine ou de montagne, on a entendu quelques coups de tonnerre ; mais si quelques averses se sont produites, il n'y a pas eu d'orage, et les travaux, extrêmement variés en ce moment, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des fermes, ont pu se poursuivre régulièrement. En région parisienne, le ciel est resté assez clair depuis dimanche ; mais la brume y commence à sévir aux premières heures. Aujourd'hui, la pluie devient de nouveau menaçante. Les blés et seigles sont rentrés partout ; on ne peut en dire autant de l'avoine et de l'orge qui, dans maints cantons du Nord-Est, de l'Est, et même de la vallée de la Loire, se trouvent encore en partie dans les champs ; on voit des gerbes éparpillées qui s'altèrent, perdent de leurs qualités essentielles. Les battages continuent, très activement ici, ou tout lentement ailleurs. La main-d'œuvre fait-elle défaut, comme on le dit et le répète sans cesse. Ou bien, est-ce par système que l'on ralentit le mouvement des machines, afin de ne pas jeter trop de grains sur le marché. Toutes les suppositions sont permises à cet égard. Ils est hors de doute que les petits marchés des gros centres de production céréalière, n'ont pas l'activité des dernières années, et surtout des années d'avant-guerre. On s'y rend parfois, sans avoir la moindre intention d'engager une vente quelconque en disponible ou livrable.

PHYSIONOMIE DE LA SEANCE.

Assistance habituelle et pas plus affairée que mercredi dernier. Les évaluations du ministère de l'Agriculture sont l'objet de discussions ; et les chiffres publiés ce matin sont généralement approuvés. La tendance est soutenue sur les avoines, légèrement plus calme sur les blés et autres grains.

BLE. — Les battages effectués depuis huit jours ont permis de confirmer l'excellence des rendements en presque tous les départements. La plupart des petites et moyennes exploitations ont terminé leur travail essentiel et il est probable que les offres, limitées jusqu'ici, soit par calcul, soit par les circonstances, vont devenir plus favorables à l'approvisionnement de moulins n'ayant qu'une clientèle locale. Une légère amélioration est constatée d'ailleurs sur notre place. Il est certain que la mauvaise politique de restrictions que l'on a conseillée aux agriculteurs risque d'avoir des conséquences plutôt fâcheuses pour la culture, à l'exception de quelques gros producteurs qui auront pu bénéficier au moment opportun de leur spéculation à la hausse. Il est anormal, au reste, que le prix du blé soit plus élevé lorsque la récolte est bonne que lorsqu'elle est véritablement déficitaire. Cette année, les augmentations du rendement sont attestées sur divers points par les offices agricoles et des Commissions spéciales. D'une façon générale, les récoltes accèdent également à une progression en Europe et les nouvelles qui nous parviennent du Canada et des Etats-Unis sont plus optimistes. On peut donc logiquement envisager une orientation nouvelle des cours, lesquels se maintiennent toujours dans des limites raisonnables, qui laissent aux cultivateurs un appréciable bénéfice. C'est bien à tort que dans certains groupements, surtout dirigés par des citadins, qui possèdent, il est vrai, de plus ou moins grands domaines exploités par

fermage ou métayage, on réclame pour le froment indigène un prix plutôt supérieur à celui du froment étranger délivré dans nos ports et ayant subi le droit de douane de 14 fr. Si de tels désirs étaient par extraordinaire satisfaits, par suite d'événements imprévus, c'est-à-dire une surélévation du prix du pain — et aussi des issues, qui sont le pain de la plupart de nos animaux — et les habitants des campagnes en subirait autant que ceux de la ville le déplorable contre-coup. Laissons les prix s'établir de façon naturelle par le libre jeu de l'offre et de la demande. Il convient de mettre les agriculteurs en garde contre les égoïstes suggestions d'un petit nombre de politiciens agronomes. Une restriction prolongée de l'offre risque de soulever toutes sortes de récriminations et aussi de revendications, parmi lesquelles l'addition pure et simple du droit de douane. Remarquons que la suppression de ce droit, pendant la dernière partie de la campagne, n'a pas du tout découragé les agriculteurs, contrairement à ce que l'on soutenait ; ils ont soigné leur culture aussi bien et mieux peut-être qu'au paravant et ils en ont, en ce qui concerne particulièrement le blé, accru la superficie. Les événements donnent beaucoup de démentis aux pessimistes de l'agriculture. De plus, il y a tout à redouter d'une réaction, car l'on ne saurait conserver indéfiniment le blé dans les grandes exploitations ; un jour ou l'autre il faudra se décider à le vendre et par conséquent à multiplier les offres peut-être à un moment où les affaires d'importation seront devenues plus avantageuses et plus faciles. Le ministre nous annonce 89 millions et demi de quaters : c'est un chiffre qui ne surprend personne ; il prédisposera aux concessions. La tendance est déjà plus calme en toutes provenances.

Voici les prix que l'on a pratiqués en moyenne, en marchandise disponible ou livrable sous huitaine :

Blés de Beauce et de l'Orléanais 122.50 à 123 ; de Touraine, Loir-et-Cher, Indre 124 à 124.50 ; Allier, Cher, Nièvre, Puy-de-Dôme 127 à 128 ; Aube, Marne, Seine-et-Marne 122 à 123 ; Oise, Aisne, Somme, Ardennes 121 à 122 ; Yonne, Côte-d'Or 122 à 123 ; Sarthe et Mayenne 123 à 123.50 ; Eure 122 à 122.50 ; Seine-Inférieure, Calvados, Orne et Manche 120 à 121 ; Anjou, Charentes, Deux-Sèvres, Loire-Inférieure 123 à 123.50 ; Poitou, Vienne 125 à 126 ; Nord et Pas-de-Calais 118 à 119 ; Bretagne 119 à 121 suivant qualité et poids spécifique.

En livrable, les opérations n'ont encore aujourd'hui qu'une importance secondaire, les vendeurs se montrant tout aussi réservés que les acheteurs. Cependant on peut noter pour les B. O. T. P., livraison sur les mois de novembre, 125 à 126 fr. 50, sur les 4 mois de janvier, 126 à 126 fr. 50. Les blés des cinq départements à livrer sur les mêmes périodes sont tenus à 1 p. au-dessous des prix des blés B. O. T. P.

En blés étrangers, les prix tenus ne permettent pas encore d'engager des affaires avec les firmes américaines et canadiennes, notamment. Toutefois, il est question de quelques engagements en provenances russes et allemandes. On aurait traité hier, en blés allemands, poids garanti de 77 kilos, 4.600 tonnes à 110 fr. 50 caf Strasbourg, 3.000 tonnes à 112 fr. caf Dunkerque ; avec réfaction éventuelle de 1 o/o par kilo manquant.

FARINES. — L'approvisionnement des minoteries s'est modérément amélioré et le travail de mouture est redevenu à peu près normal, mais la demande est calme en boulangerie.

SONS. — La demande paraît moins pressante que la semaine dernière. Est-ce à cause de la température sèche, un peu fraîche, qui permet de maintenir encore les bêtes au dehors ? Les engagements ont été assez nombreux, il est vrai, en ces dernières semaines, et c'est ce qui nous vaut peut-être le ralentissement que nous constatons aujourd'hui dans les transactions. Les prix ne présentent pas toutefois de différences notables avec ceux de la semaine dernière.

Gros sons de belle qualité, 66 à 67 en disponible ; en livrable 66 à 67. Sons ordinaires 63 à 64.50 en disponible ; en livrable 63 à 64. Recoupettes fines 67 à 68 ; recoupettes grosses 63 à 64, en disponible et livrable.

AVOINES. — Rien de nouveau à signaler dans ce compartiment. On confirme, en effet, des rendements analogues à ceux de l'année dernière, mais avec des qualités moindres et fort diverses ; ce défaut d'homogénéité ne peut que provoquer des discussions, et probablement des différends. Aussi la plupart des acheteurs, ne se bornant plus à la désignation d'un type, exigent un échantillon. C'est de la prudence. Les battages se poursuivent lentement, de sorte que les offres ne sont pas plus importantes qu'au dernier marché libre et qu'elles sont au-dessous des besoins de la graineterie. En certains milieux, comme nous l'apprennent, d'ailleurs, nos correspondants, on a obtenu un supplément de rendement ; dans la généralité des cas, il y a plus ou moins de déchet. Et pour avoir une opinion générale, il faudrait que les battages fussent plus avancés. Les affaires sont à la fois, en raison de ces circonstances, médiocres et difficiles et il arrive que l'on propose une prime pour obtenir des lois d'irréprochable qualité.

Pour les bonnes qualités, répondant aux qualifications usuelles de saine, loyale et marchande, on tient les prix moyens suivants, en disponible, départ :

103. — A vendre, bon chien pointer, 5 ans, queue, arrêt, rapport. Prix modéré. Essai sur place.

général 93 à 94, noires de Touraine, du Berry et du Centre 95 à 95.50 ; blanches et jaunes des cinq départements du Nord 93 à 94, Ligowo de Brie et des environs de Paris 95 à 96.

Les offres en provenance de Bretagne sont assez suivies et permettent d'atténuer les difficultés d'approvisionnement. On tient : grises 80 à 90, noires 93 à 93.50, blanches et bigarrées 85.50 à 86 départ grands réseaux.

En livrable, on ne nous signale pas d'engagements fermes.

Les avoines de l'Afrique du Nord ne sont pas en question, pas plus que celles de l'étranger. Il faut s'attendre toutefois à des offres prochaines.

VINS

La situation envisagée dans le dernier bulletin au sujet de la récolte de vin dans notre région, au lieu de s'améliorer, va au contraire s'aggraver si la température redvient mauvaise.

En effet, à l'heure où nous écrivons ces lignes, la pluie est revenue et tombe sans discontinuer. Pour peu que ce très mauvais temps s'obstine quelques jours, les quelques rares cists où l'on espérait encore faire une récolte, vont être placés au même rang que les mauvais, lesquels, hélas, ne sont pas aussi rares.

Que restera-t-il alors au moment des vendanges ?

Il est bien tard maintenant pour pouvoir compter sur une notable amélioration dans la situation et la conclusion, trop facile à tirer sera :

Très peu de quantité et qualité médiocre. Seuls, les noah, les producteurs directs rouges et blancs, promettent encore une récolte moyenne.

Il n'est pas encore question de prix, tant pour le muscadet que pour le gros-plant, mais il est à craindre qu'ils soient très élevés si toutefois la qualité ne laisse pas trop à désirer.

On cite de nouveaux marchés de noah à 125 fr.

Recolte 1924
Muscadet 1^{er} choix, haut degré 350 à 400
Muscadet 1^{er} ch., degré courant 300 à 350
Muscadet 2^e ch., » » 270 à 280
Gros-plant 1^{er} ch., » » 150 à 170
Gros-plant 2^e ch., » » 130 à 140

Cours des Marchés de gros

Sauf variations et à titre de renseignement

NOMINAUX		PRIX DES 100 KILOS	
Froment	1925	120 à 122	
Seigle	»	95 à 96	
Avoine	»	91 à 93	
Orge mouture	»	92 à 94	
Orge brasserie	»	» à »	
Sarrasin	»	81 à 82	
Sorahin	»	65 à 67	
Fèves	»	» à »	
Farine	»	» à »	

FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	110 » à 120 »
Paille	70 » à 80 »
Foin, les 500 k. en ville	160 » à 170 »
Paille	120 » à 130 »

OFFRES ET DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessaires par la correspondance pour renseignements, frais évalués à forfait à 1 fr. 50 par annonce.

Toute insertion ayant un caractère commercial ou industriel devra être transmise à la publicité Yves Bourgeois, 19, rue Grébillon, à Nantes.

OFFRES

155. — A vendre, épaveur français, 3 ans, arrêté et rapporté. Prix 500 fr.
156. — A vendre, coquelets Rhod-Island, Bresse, Gâtinais, Faverolles, Noirs du Berry. S'adresser à M. Raingard, Bauche-tueloup, Pont-Saint-Martin.
157. — A vendre, charrie quatre soles pour tracteur. Etat neuf.
158. — Pointers de Trégoaz, 5 premiers prix Rennes 1925, Uhlau, 40 F. 32.978, 1^{er} prix triales, fera quelques saillies.
A vendre, beau chien, 2 ans, dressé, parfait chasseur, et chien 15 mois, dressé à chasser. S'adresser D' Benoist, Guéméné-Penfao.
159. — A vendre : une taur de 2 ans ; un veau mâle 3 semaines. S'adresser à M. Martin François, la Noë-Huette, Couëron.

160. — A vendre, pressoir à vis 100 et 120 mm excellent état, avec accessoires, broyeur et son moteur attenant.
161. — A louer pour le 23 avril 1926, une bordière de 5 hectares près et terres labourables et 70 ares de vignes à moitié.
162. — A louer pour le 23 avril 1926, à Vallet, une ferme de 16 hectares, dont 60 ares de vignes à moitié.
163. — A vendre, bon chien pointer, 5 ans, queue, arrêt, rapport. Prix modéré. Essai sur place.

164. — A vendre, cause double emploi, torpédo D. F. P. 1914, 9 C. V., deux places et speeder, bouteille Magondeaux, amortisseurs Houdaille, pouvant faire camionnette. Très bon état.
165. — A vendre, chien de berger, bon garde et bestiaux, 30 fr.
166. — Occasion. A vendre torpédo Panhard 20 HP., sans soupape, 1913, pas roulé pendant guerre, parfait état de marche, peinture fraîche, carrosserie Mulbacher. Prix 10.000 fr. S'adresser à M. de Pioger, château de Launay, commune de Saint-Vincent (Morbihan).
167. — A vendre 1 coq et 1 poule de Barbarie pure race, 2 ans.

164. — A vendre, cause double emploi, torpédo D. F. P. 1914, 9 C. V., deux places et speeder, bouteille Magondeaux, amortisseurs Houdaille, pouvant faire camionnette. Très bon état.

165. — A vendre, chien de berger, bon garde et bestiaux, 30 fr.
166. — Occasion. A vendre torpédo Panhard 20 HP., sans soupape, 1913, pas roulé pendant guerre, parfait état de marche, peinture fraîche, carrosserie Mulbacher. Prix 10.000 fr. S'adresser à M. de Pioger, château de Launay, commune de Saint-Vincent (Morbihan).
167. — A vendre 1 coq et 1 poule de Barbarie pure race, 2 ans.

DEMANDES

72. — On demande, pour le 29 septembre 1926, une famille pour exploiter à moitié fruits une ferme de 35 hectares, située entre Rennes et Vitry. S'adresser à M. de Chappellaine, la Coëbrière, par Vitry (Ille-et-Vilaine).
73. — On demande ménage basse-cour ; conditions avantageuses.
74. — On demande pour Vertou, et pour la Toussaint 1925, ménage de vigneron pour exploiter une bordière composée de : 2 hectares 1/2 de vigne et environ 2 hectares de terre, pré, et verger.
75. — Demande, environs Nantes, ménage jardinier toutes mains. Mari pouvant conduire auto.
76. — On demande de suite ou pour Toussaint prochain, ménage pour exploiter bordière située commune du Pallet. Terre et vigne.
77. — On demande pour Toussaint 1925, un ménage pour exploiter à 1/2 fruits, commune de Vertou, une bordière composée de potager, prairie et vigne. Références exigées.
78. — On demande à acheter une petite battueuse à bras, avec deux manivelles. Force 2 hommes.

BESTIAUX

Paris-La Villette, lundi 7 septembre.

ALLURE GENERALE DU MARCHE
Temps assez frais et assez bien orienté : on espère une amélioration du débit aux abattoirs. La boucherie de campagne semble acheter moins de bétail.

GROS BETAIL. — Amenés : bœufs 2.948 ; vaches 1.460 ; taureaux 400, soit un total de 4.808 contre 4.776 il y a huit jours. Restants aux abattoirs 306 gros bovins contre 525.

La vente a été plus difficile et même assez lente en raison de l'ampleur des arrivages. Cependant les détenteurs ont résisté de leur mieux, préférant faire de la relève plutôt que de lâcher davantage qu'un ou deux sous par livre, chiffres qui, pour l'ensemble, marquent la baisse.

VEAUX. — Amenés 1.742 contre 2.066 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 135 contre 219.

Vente calme, mais aux cours de jeudi dernier. La demande, en effet, n'a pas été bien pressante, mais elle a concordé avec le chiffre plus réduit des arrivages, de sorte qu'il a été facile aux détenteurs de tenir les prix.

MOUTONS. — Amenés 15.238 contre 15.902 il y a huit jours. Restants aux abattoirs 3.850 contre 5.020.

Les affaires ont été plus molles, mais il a été néanmoins possible de résister dans la plupart des cas à la pression de la boucherie. Les cours ont donc très peu varié quoique en tendance faiblissante.

PORCS. — Amenés 3.548 contre 4.123 il y a huit jours. Réserve sur pied aux abattoirs 1.320 contre 1.500.

La vente a été un peu plus active pour la bonne marchandise aux anciens cours et il y a eu moins de queues de parquets. Toutefois, la vente des petits porcs est plus mauvaise que jamais, personne n'en voulant en ce moment.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extra 7.30 à 7.40 le kilo vif ; bons porcs maigres de pays 7 à 7.30 ; maigres ordinaires et petite marchandise 6.20 à 6.60 ; cochons un peu épais de l'Ouest et du Centre 7 à 7.30 ; bons porcs du Midi, de l'Aveyron et du Sud-Centre 7 à 7.20 ; ordinaires 6.80 à 7.

COCHES. — Vente calme : la cote s'établit entre 4.50 et 5.50.

Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 39, contre 23, il y a huit jours. Vente calme entre 100 et 200 francs la pièce suivant grosseur et qualité.

DERNIERE HEURE

Paris-La Villette, lundi 7 septembre.

Amenés		Invendus	
BŒUFS	2.948	120	
VACHES	1.460	83	
TAUREAUX	400	25	
Totaux	4.808	228	

Vente difficile.
VEAUX 1.742 125
Vente calme.
MOUTONS 15.238 520
Vente lente.
PORCS 3.548 5

COURS OFFICIELS

On cote par kilo de viande nette :				
1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.	
Bœufs	8 90	7 80	6 60	9 50
Vaches	8 90	7 70	6 50	9 60
Taureaux	7 70	7	6 60	8 10
Veaux	11 50	10 80	9 70	12 50
Moutons	13 50	10 80	9 80	14 60
Porcs	10 42	9 58	8 58	10 50

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif » :

1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.	
Bœufs	5 34	4 37	3 30	5 89
Vaches	5 34	4 31	3 25	6 14
Taureaux	4 62	3 92	3 30	5 02
Veaux	6 90	6 26	5 33	7 50
Veaux	6 75	5 40	4 41	7 59
Moutons	7 30	6 70	6	7 40
Porcs				

Paris-La Villette, lundi 14 septembre.

ALLURE GENERALE DU MARCHE

GROS BETAIL. — Amenés : bœufs, 2.567 ; vaches, 1.292 ; taureaux, 302 ; soit un total de 4.161 contre 4.808 il y a huit jours. Restants aux abattoirs, 420 gros bovins contre 306.

Vente facile en raison de la petite quantité. Cependant la boucherie oppose une certaine résistance qui ne permet de relever les cours que d'un à deux sous par livre.

MOUTONS. — Amenés 18.839 contre 15.238 il y a huit jours. Restants aux abattoirs 3.630 contre 3.850.

Vente plus difficile à cause de la grande quantité arrivée. Cependant il existait des besoins ce qui a permis de limiter la baisse à 5 francs par tête dans les beaux animaux, 10 francs dans les autres.

PORCS. — Amenés 2.720 contre 3.548 il y a huit jours. Réserve sur pied aux abattoirs 1.320 contre 1.500.

En raison du petit total amené les prix se sont vivement relevés surtout en marchandise médiocre. Hausse de 10 à 30 fr. aux 100 kilos vif.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extra, 7.40 à 7.50 le kilo vif ; bons porcs maigres de pays, 7.20 à 7.50 ; maigres ordinaires et petite marchandise, 6.50 à 6.80 ; cochons un peu épais de l'Ouest et du Centre, 7.20 à 7.40 ; bons porcs du Midi, de l'Aveyron et du Sud-Centre, 7.20 à 7.30 ; ordinaires, 7 à 7.20.

COCHES. — Vente meilleure, la cote s'établit entre 4.80 à 6 francs.

Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 9 contre 39, il y a huit jours. Vente calme entre 120 et 250 fr. la pièce suivant grosseur et qualité.

DERNIERE HEURE

Paris-La Villette, lundi 14 septembre.

Amenés		Invendus	
BŒUFS	2.567	10	
VACHES	1.292	11	
TAUREAUX	302	»	
Totaux	4.161	21	

Vente facile.
VEAUX 1.495 8
Vente bonne.
MOUTONS 18.839 2.109
Vente difficile.
PORCS 2.720 »
Vente bonne.

COURS OFFICIELS

On cote par kilo de viande nette :

1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.	
Bœufs	9 10	8	6 80	9 70
Vaches	9 10	7 90	6 70	9 80
Taureaux	8	7 40	6 90	8 40
Veaux	12 60	12 20	10 80	13 40
Moutons	13	10 80	9 60	14 20
Porcs	10 56	9 72	8 72	10 70

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif » :

1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.	
Vaches	5 40	4 42	3 35	6 27
Taureaux	4 80	4 14	3 45	5 24
Veaux	7 50	7 07	5 94	8 04
Moutons	6 50	5 40	4 32	7 38
Porcs	7 40	6 80	6 10	7 50

Marché Talensac

Nantes, le 18 septembre 1925.

Amenés		Vendus		PRIX	
				Prix haut	Prix bas
Bœufs	6	6	4 50	3 75	
Vaches	47	47	4 50	3 75	
Veaux	245	245	7 50	6 50	
Moutons	285	285	6 25	5 25	
Porcs					

FOIRES ET MARCHES

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

MOIS DE SEPTEMBRE

Lundi 21 : Le Temple, Varades, Vieilleveigne. — Mardi 22 : Arthon, Plessé, Vallet. — Mercredi 23 : Abbaretz. — Jeudi 24 : Sévère. — Vendredi 25 : Héric, Saint-André-des-Eaux, Vue. — Samedi 26 : Montoir, Nantes.
Lundi 28 : Guérande, Moisdon, Prinquiau. — Mardi 29 : Guéméné, Le Pallet, Riailié, Sion, Saint-Michel. — Mercredi 30 : Assérac, Touvois (Val de Morière).

MOIS D'OCTOBRE
Jeu 1^{er} : Ancenis, Cordemais, Ligné, La Limouzinière, Massérac. — Vendredi 2 : Joué, Nort. — Samedi 3 : Abbaretz, Saint-Etienne-de-Montluc.
Lundi 5 : Nozay, Pontchâteau, Port-Saint-Père, Varades. — Mardi 6 : Blain, Châteaubriant, Riailié, Saint-Etienne-de-Montluc, Saint-Père-en-Retz. — Mercredi 7 : Machecoul, Savenay. — Jeudi 8 : Aigrefeuille, Arthon. — Vendredi 9 : Chapelle-Launay, Mauves, Saint-Viaud, Sainte-Pazanne. — Samedi 10 : Bourgneuf, Saint-Joachim.
Lundi 12 : La Meilleraye, Nantes, Plessé, La Regrippière. — Mardi 13 : Boussay, Derval, Loroux-Bottereau, Notre-Dame-des-Landes, Oudon. — Mercredi 14 : Avesand, Frossay, Herbignac, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. — Jeudi 15 : Ancenis, Chapelle-Heulin, Héric, Montoir, Pornic, Rezé. — Vendredi 16 : Le Gâvre, Nort.
Lundi 19 : Couëron, Guérande, Varades, Vieilleveigne. — Mardi 20 : Legé, Saint-Mars-la-Jaille. — Mercredi

